

# COMMENT BIEN PLANIFIER SA RETRAITE

## 12 FAÇONS DE PRÉPARER SON APRÈS-CARRIÈRE

**Martine  
Turenne**  
Agence QMI

### FAITES UN BILAN

Quel que soit votre âge, un bilan financier s'impose pour savoir où l'on s'en va et de quelle manière on envisage sa retraite. On ne se prépare pas de la même manière si notre rêve est de passer six mois par année en Toscane (Italie), ou de vivre en ermite dans un chalet de Lanaudière. « Il faut faire un plan détaillé », dit Fabien Major, auteur et conseiller gestionnaire indépendant chez Major gestion privée.

« Lors de la planification de la retraite, c'est notre émotivité qui entre en ligne de compte, dit-il. Il faut viser son bien-être, se projeter dans l'avenir. » Les chiffres et les statistiques doivent être au service de notre rêve. « Puis on applique un plan, qui devient comme une carte routière », dit-il. Et sur la route, il y aura des imprévus. « Mais il faut garder le cap sur l'arrivée », insiste-t-il.

### LIQUIDEZ VOS DETTES

C'est la première chose à faire, dit Fabien Major : il faut régler les dettes lourdes, comme celles des cartes de crédit ou de magasin, dont les taux d'intérêt sont très élevés. « Ne gardez qu'une seule carte de crédit, celle qui a le meilleur taux ou, encore mieux, une carte de paiement, de type Amex, qui nous oblige à régler le solde chaque mois. » Une fois les dettes domestiquées, dit-il, on peut penser à l'épargne.

### GARDEZ UN FONDS D'URGENCE

Avoir un œil sur sa retraite, c'est bien, mais il y a le présent, et il peut être rempli de revers et d'imprévus de toutes sortes. Il faut toujours se garder un fonds d'urgence équivalent de trois à six mois de salaire. Car il ne faut surtout pas que durant une période d'invalidité ou de recherche d'emploi, vous piégiez dans vos REER pour payer la réparation du silencieux de votre voiture. C'est votre retraite qui va en pâtir...

### PLACEZ DE L'ARGENT DANS DES FONDS À COURT TERME. NON IMPOSABLES

En cas d'urgence, il faut aussi avoir de l'argent placé dans des fonds où l'on peut le retirer facilement sans être pénalisé ni imposé : cela peut être des fonds d'obligation à court terme ou des fonds de sociétés. « Ils offrent des rendements de presque 3 % par année, supérieurs aux obligations », dit Fabien Major.

### ÉPARGNEZ SYSTÉMATIQUEMENT

« L'épargne systématique, c'est un outil fondamental », dit Claude Leblanc, vice-président, Développement des affaires, Régimes d'épargne et de retraite collectifs à Standard Life. « De 8 % à 10 % de vos revenus bruts doivent être prélevés de votre chèque de paye et placés dans les différents outils offerts », dit-il.

Parmi eux, le REER, bien sûr, qui permet de diminuer son taux d'imposition et est encaissable à

la retraite. S'ajoute le nouveau venu, le Compte d'épargne libre d'impôt (CELI). Il a été créé il y a quelques années pour encourager les Canadiens à épargner.

« C'est un très bon outil, dit Claude Leblanc. On peut y déposer jusqu'à 5000 dollars par année, libre d'impôt. » Il est vrai, dit-il, que l'épargne n'est pas très récompensée ces jours-ci : les taux d'intérêt sont bas ; les obligations d'épargne offrent peu de rendements. « Les marchés montent et descendent, dit Claude Leblanc. Mais si on regarde ça sur du long terme, et c'est ainsi que l'on doit voir les choses quand on pense à la retraite, les récompenses sont là. »

### EMPRUNTEZ POUR INVESTIR DANS VOTRE REER

Ça peut valoir la peine, dit Fabien Major. « Surtout si l'on change de boulot et qu'on a de meilleurs revenus, on peut être tenté de combler les retards accumulés en empruntant. »

Mais il faut que le taux d'emprunt soit bas, dit-il, ainsi que la durée du prêt : « Il ne doit jamais dépasser cinq ans », dit-il.

Comme on l'a vu cette semaine, les Canadiens travaillant pour la fonction publique bénéficieront d'une retraite dorée. Mais au privé, la situation est largement moins reluisante. On sait qu'il faut environ 70% de son salaire annuel pour maintenir son niveau de vie à la retraite. Sur ce montant, entre 25% et 30% proviendront des rentes gouvernementales. Reste 40% à combler... Voici comment.

## INVESTISSEZ SELON VOTRE AVERSION AU RISQUE... ET VOTRE ÂGE

Selon votre âge et votre bilan financier, vous n'investirez pas de la même manière, dit Claude Leblanc. Plus vous approchez de la retraite, et moins vous avez investi au cours de votre vie active, plus le rattrapage sera grand. Et plus ça sera tentant d'investir dans des placements plus risqués, mais à hauts dividendes. Le plus important, dit M. Leblanc : bien évaluer sa propension au risque.

## DIVERSIFIEZ VOTRE PORTEFEUILLE

Dans la situation économique actuelle, dit Fabien Major, une diversification de ses actions s'impose. « Il faut des actions génératrices de revenus, des fonds en fiducie, des obligations internationales et nationales, des obligations de société... » Et 5% à 10% de nos titres de marché doivent venir des pays émergents, dit-il, soit de pays comme l'Inde, la Chine, le Brésil ou l'Indoné-

sie. « On ne devrait d'ailleurs plus les appeler émergents, mais énergiques. »

## MAXIMISEZ LE RÉGIME DE RETRAITE DE VOTRE EMPLOYEUR

Un peu plus du tiers des entreprises privées au pays offrent un régime de retraite à leurs employés, sous différentes formes. Dans bien des cas, l'employeur s'engage à mettre de 50% à 100% de l'argent versé par l'employé dans la Caisse de retraite. Un profit net. Or, comme l'explique Claude Leblanc, trop de Canadiens ne profitent pas au maximum de cette opportunité et ne déposent pas le maximum auquel ils auraient droit. « Disons que pour chaque tranche de 1000 \$, l'employeur en dépose autant et que vous avez droit à 3000 \$ par année. Si vous n'en utilisez que 1500 \$, vous perdez définitivement cette somme que l'employeur n'aura pas déposée. C'est de l'argent que vous laissez sur la table ! », s'insurge-t-il.

## ACHETEZ UNE PROPRIÉTÉ

À la retraite, la propriété devient un formidable actif. Même si le marché immobilier n'est pas sans risque, comme le souligne Claude Leblanc, son évolution sur le moyen et long terme laisse peu de doutes.

Cela dit, insiste-t-il, il ne faut pas étouffer sous son hypothèque, faute de quoi on ne peut libérer d'argent pour l'épargne.

Et comme les taux hypothécaires sont très bas, il ne sert à rien, croit Fabien Major, de se précipiter pour rembourser son hypothèque. « À moins de vouloir épater son beau-frère en lui disant que sa maison est payée, ça ne vaut pas la peine. Les taux sont bas, profitons-en pour mettre davantage de liquidités dans ses placements. »

La maison peut aussi devenir un intéressant levier. Fabien Major conseille d'utiliser sa marge hypothécaire pour non seulement rembourser ses dettes courantes, mais aussi pour combler ses REER non utilisés.

## CONTRACTEZ UNE ASSURANCE-VIE

Quand on planifie sa retraite, dit Fabien Major, on peut aussi avoir en tête de laisser de l'argent à ses petits-enfants, par exemple. Si c'est le cas, l'assurance-vie peut être un bon outil. « En plaçant 1 000 \$ par mois pendant 20 ans, ce montant pourrait être de 150 000 \$ à votre décès. Essayez, pour voir, d'économiser 150 000 \$ en 20 ans pour vos petits-enfants... »

## CONTINUEZ À TRAVAILLER... MAIS MOINS

« Rarement, les gens me disent : je ne veux plus travailler du tout à la retraite », dit Fabien Major. Être autonomes, oui. S'arrêter complètement, non. « Ils veulent garder de petits revenus. La retraite doit être le moment d'exploiter sa passion, de dévoiler sa seconde nature, son hobby, que ce soit réparer des voitures, être sommelier, jardinier ou ébéniste. » Seule condition au bonheur : choisir une seconde carrière... moins stressante.

**60%**  
détiennent un REER et jouissent d'un régime de retraite de leur employeur

**45%**  
n'ont pas vraiment d'idée du montant qu'il leur faudrait épargner pour maintenir leur niveau de vie actuel à la retraite

**20%**  
des jeunes ne ressentent pas déjà le besoin d'épargner pour leur retraite

Source : Sondage Question Retraite 2011